



**ABECE**

ASSOCIATION BELGE DES ECO-CONSEILLERS ET CONSEILLERS EN ENVIRONNEMENT

# Rapport d'activités 2008

**Table des matières**

<b>1</b>	<b><u>INTRODUCTION</u></b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b><u>LES MEMBRES</u></b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b><u>DÉFENSE ET PROMOTION DE LA PROFESSION</u></b>	<b>5</b>
3.1	DÉCRET DU GOUVERNEMENT WALLON RELATIF À LA PARTICIPATION DU PUBLIC EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	5
3.2	DÉMARCHE AL21 EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (AGENDA IRIS 21)	5
3.3	ETATS GÉNÉRAUX DE BRUXELLES	6
3.4	PROTOCOLE DE COLLABORATION ENTRE L'UVCW ET L'ABECE	6
3.5	PERMANENCES DE L'ABECE	6
3.6	PRÉSENTATION ET REPRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	7
3.7	JURY DE SÉLECTION LORS D'ENGAGEMENT D'ÉCO-CONSEILLER/CONSEILLER EN ENVIRONNEMENT	7
3.8	ARTICLES PARUS DANS LA PRESSE	7
3.9	BROCHURE DU SERVICE D'INFORMATION SUR LES ÉTUDES ET LES PROFESSIONS	7
<b>4</b>	<b><u>ECHANGES D'INFORMATION ET D'EXPÉRIENCES ENTRE LES MEMBRES</u></b>	<b>8</b>
4.1	ANIMATION DU RÉSEAU – COMMUNICATION ET APPEL AUX MEMBRES	8
4.2	LE TÉLEX	8
4.3	LE TÉLEX RAPIDE	8
4.4	SITE WEB	9
4.5	SÉMINAIRES	10
4.6	FORMATIONS CONTINUÉES	10
4.7	TABLE-RONDE SUR LA MISE EN PLACE DES AGENDAS 21 LOCAUX	11
4.8	VISITES D'ENTREPRISES	12
4.8.1	VISITE DE GEOCYCLE À FELUY LE 2 JUIN	12
4.8.2	VISITE DU PORT AUTONOME ET DE LA STATION D'ÉPURATION NORD DE LA RÉGION BRUXELLOISE, LE 16 SEPTEMBRE	13
4.8.3	VISITE DU CENTRE DE GESTION DES DÉCHETS SHANKS À SERAING LE 16 DÉCEMBRE	14
4.9	ECHANGES INFORMELS – JOURNÉE CONVIVIALE	15
4.9.1	MARATHON « EKIDEN » À NAMUR LE 15 JUIN	15
4.9.2	JOURNÉE FAMILIALE « NATURE POUR TOUS » À HOLLOGNE-SUR-GEER LE 27 JUILLET	15
4.10	LES « LOCALES »	17
4.10.1	LOCALE DU BRABANT WALLON	17
4.10.2	LOCALE DE BRUXELLES	17
4.10.3	LOCALE LIÉGEOISE	17
4.11	LES GROUPES DE TRAVAIL :	18
<b>5</b>	<b><u>PROJET LEONARDO</u></b>	<b>19</b>
<b>6</b>	<b><u>RELATIONS INTERNATIONALES</u></b>	<b>20</b>
<b>7</b>	<b><u>PARTENARIAT – COLLABORATION</u></b>	<b>21</b>
7.1	OFFICE WALLON DES DÉCHETS	21
7.2	LES AMIS DE LA TERRE	21
7.3	MAISON DE L'URBANISME DU BRABANT WALLON	21

## 1 Introduction

Dans un souci d'amélioration continue, l'ABECE s'est quelque peu réorganisée en 2008.

Nos activités étant quasi exclusivement à destination des éco-conseillers/conseillers en environnement, il a semblé au Conseil d'Administration qu'un(e) employé(e) répondant à ce profil permettrait d'offrir un meilleur service à ses membres. Dès lors, l'ABECE a décidé de se séparer de sa secrétaire, Natacha Karvovskaïa et de confier la gestion des tâches quotidiennes de l'association à Pierrette Meyer, éco-conseillère qui avait été engagée fin 2007 pour assurer des missions ponctuelles. Courant de l'année, cette dernière a choisi de quitter l'association pour d'autres horizons. Dès lors, une procédure de recrutement a été lancée... Nathalie Daloze est sortie du lot. Elle assume donc la permanence de l'ABECE depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2008, et ce, les lundis, mardis et vendredis.

Par volonté de rationalisation et de cohérence avec les valeurs du développement durable, l'ABECE a choisi de ne pas garder de bureaux à la rue Van Elewijck à Bruxelles (où seul reste le siège social) et donc, de privilégier le télétravail, à la satisfaction de tous.

Le conseil d'administration a lui aussi subi quelques remaniements. Suite aux élections de 2007, il était composé de sept membres à savoir : Cécile Alphonse, présidente, Marcel Van Meesche, vice-président, Catherine Hauregard, secrétaire, Michaël Cotton, trésorier, Michèle Mulders, Véronique Naisse, Bernard Wiaux. Delphes Dubray, éco-conseillère indépendante, a souhaité les rejoindre. Elle a été élue par l'Assemblée Générale qui s'est tenue, le 14 mars 2008. Les différentes fonctions ont été redistribuées au sein du conseil d'administration. Cécile Alphonse et Marcel Van Meesche restent respectivement présidente et vice-président, Delphes Dubray a repris le secrétariat, Véronique Naisse la trésorerie, Bernard Wiaux étant chargé des Ressources Humaines.

Les actions de l'association ont été maintenues dans la continuité avec pour buts essentiels de favoriser les échanges d'informations et d'expériences entre ses membres, de contribuer à leur formation continuée, d'assurer les relations avec leurs pairs d'autres pays mais aussi de susciter la réflexion et de défendre la profession. Les actions initiées en 2007 et visant à développer la reconnaissance de l'association, ont bien sûr été poursuivies.

L'animation du réseau a été un des objectifs majeurs de 2008. Des efforts importants ont été consentis pour organiser de nombreuses activités : séminaires, visites d'entreprises, journées de rencontre informelles... et de permettre davantage d'échanges d'information entre les membres, notamment via le Télex Rapide, plus régulier et plus dynamique.

Une attention toute particulière a aussi été portée sur le marché de l'emploi... article dans « Références », brochure sur les métiers liés aux énergies renouvelables du SIEP (Service d'Information sur les Etudes et les Professions) mais aussi recensement et diffusion des offres d'emploi aux membres.

## 2 Les membres

La base de données de l'ABECE mentionnait fin décembre 293 membres. En 2008, les membres cotisants étaient au nombre de 120. 38 ont payé leur dernière cotisation en 2007 et 18 en 2006. Quelques membres récemment acceptés dans l'association n'ont pas encore payé leur première cotisation. D'échanges avec les membres, il apparaît que le non-paiement de la cotisation est souvent le fait d'un oubli. Sur base de ce constat, de nouvelles procédures seront initiées en 2009 pour minimiser cette part d'oubli.

En 2008, le Conseil d'Administration a reçu 26 demandes d'adhésion, 23 candidats ont été acceptés comme membres adhérents. Les autres ne répondaient pas aux critères de base. Lors de l'Assemblée Générale, 12 membres adhérents ont été acceptés comme membres effectifs.

### **3 Défense et promotion de la profession**

#### ***3.1 Décret du Gouvernement Wallon relatif à la participation du public en matière d'environnement***

En Région Wallonne, l'un des événements majeurs de 2008 pour le métier d'éco-conseiller/conseiller en environnement est son soutien effectif par le Gouvernement wallon au travers d'une subvention pour l'engagement ou le maintien d'un conseiller en environnement dans les communes.

Le décret du 31 mai 2007 relatif à la participation du public en matière d'environnement habilitait le Gouvernement à octroyer une subvention aux communes pour l'engagement ou le maintien d'un conseiller en environnement. L'ABECE était intervenue auprès du Ministre Lutgen afin de défendre la qualité de la formation ainsi que les nombreuses compétences des conseillers en environnement, notamment par la publication d'avis tant sur le projet de décret que sur le projet d'arrêté d'exécution. Globalement, l'ABECE se réjouissait des conditions d'octroi de cette subvention. La seule inquiétude de l'ABECE résidait dans la nécessité pour les communes souhaitant bénéficier de la subvention de disposer d'un agenda local 21 dans l'année suivant la décision d'octroi de la subvention. L'ABECE, soucieuse de voir les AL21 se développer dans les communes wallonnes mais tout aussi consciente qu'il n'est pas possible de disposer d'un AL 21 de qualité en un an, proposait dans son avis de laisser 3 ans aux communes pour mettre en œuvre leur AL21. L'ABECE n'était d'ailleurs pas la seule à aller dans ce sens.

Le précieux arrêté du Gouvernement wallon s'est fait quelque peu attendre. S'il fut voté le 20 décembre 2007, il n'est paru au Moniteur Belge que le 27/02/2008. La bonne nouvelle étant que les communes, pour bénéficier de la subvention, devait se lancer dans une dynamique visant à disposer d'un Agenda local 21 dans les 3 ans. Après les aléas de ces dernières années, l'ABECE ne peut que se réjouir de cette subvention même s'il est évident que les conditions (notamment, obligation d'un AL21) ne permettront pas de répondre à des besoins des communes. Le 3 mars, l'ABECE adressait un message à ses membres pour les en informer et leur présenter en détail l'ensemble des points importants, et ce, grâce à l'aimable collaboration de Camille Dermonne, membre de l'association.

Les possibilités d'octroi de cette subvention n'ont pas manqué de susciter des questions auprès de nos membres. Notre permanence a dans ce dossier peut-être plus que dans tout autre pu les y aider. Ce dossier fut aussi l'occasion de nombreux échanges entre notre association, l'Union des Villes et Communes Wallonnes (UVCW) mais aussi l'administration régionale afin notamment de leur relayer les informations venant de la base.

#### ***3.2 Démarche AL21 en Région de Bruxelles-Capitale (Agenda Iris 21)***

Fin 2007, la Ministre de l'Environnement de la Région de Bruxelles-Capitale et son administration, Bruxelles Environnement - IBGE, ont lancé un appel à projets à destination des 19 communes bruxelloises et des CPAS qui souhaitaient concrétiser des projets allant dans le sens d'un développement plus durable.

L'objectif de cet appel était de soutenir les communes dans leurs efforts pour mettre en place une politique et des projets de développement durable basés sur la participation et intégrant de manière transversale les différentes dimensions du développement (environnement, économique, social).

Deux catégories de projets pouvaient prétendre à une subvention régionale : la catégorie 1 correspondant à la mise en place (réalisation, amélioration ou renforcement) d'un Agenda 21 local (A21L) et la catégorie 2 correspondant à la mise en place d'un projet alliant plusieurs dimensions du développement durable dont obligatoirement l'environnement et au moins un des deux aspects parmi le social ou l'économique.

Bruxelles Environnement - IBGE et l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (AVCB) avec la collaboration de la Fondation pour les Générations Futures (FGF) ont assuré un soutien méthodologique pour les communes lors de l'appel et pendant la mise en œuvre des projets sélectionnés.

Il est à noter que grâce aux subsides reçus la plupart des communes/CPAS lauréats ont engagé des éco-conseillers / conseillers en environnement. Les nombreux ateliers organisés par l'AVCB et la FGF ont donné à ceux-ci l'occasion de se rencontrer. Un nouvel appel à candidature a été lancé à l'automne 2008.

### **3.3 Etats généraux de Bruxelles**

Courant octobre 2008, les dix organisations de la société civile qui ont publié en mars dernier la «Plate-forme pour l'avenir de la Région Bruxelloise» ont invité l'ensemble de la population bruxelloise et tous ceux que l'avenir de leur capitale concerne à s'engager dans une réflexion de fond dans le cadre des «États Généraux de Bruxelles». L'ABECE a souhaité participer à cette large mobilisation. Michèle Mulders, membre mais aussi Présidente de l'association de 1996 à 2007, a été désignée pour y représenter officiellement l'association.

### **3.4 Protocole de collaboration entre l'UVCW et l'ABECE**

En novembre 2007, l'ABECE et l'Union des Villes et Communes Wallonnes (UVCW) ont décidé d'unir leurs forces par la concertation et la coopération, dans le respect de leurs missions en signant un protocole de collaboration. Cet engagement mutuel s'est traduit dans les faits tout au long de l'année : échanges concernant le Décret « Participation », diffusion des activités, échanges d'informations, intervention de l'UVCW lors de la table-ronde AL21...

Le protocole de collaboration a fait l'objet de communications spécifiques par chaque association. L'ABECE a diffusé une communication à ses membres et mis un article sur [www.abece.be](http://www.abece.be). L'UVCW a, de son côté, publié un article de présentation du protocole mais aussi plus largement de notre association sur <http://www.uvcw.be/articles> mais aussi dans le Mouvement Communal de janvier 2008.

### **3.5 Permanences de l'ABECE**

La permanence téléphonique a été assurée par l'éco-conseillère de l'ABECE, Pierrette Meyer, du lundi au jeudi de 9h à 15h30 et a permis de répondre aux nombreuses questions que la profession suscite.

Les appels téléphoniques ne sont pas nombreux, la plupart des personnes préfèrent la messagerie électronique au téléphone. Le nombre d'appels dépend de l'actualité de l'association (séminaires en cours, actions, communications du CA, etc.) et avoisine 20 appels par mois.

Le nombre de mails adressé journellement à l'association est difficilement quantifiable et dépend également de l'actualité. Il peut toutefois être estimé à une trentaine.

En plus des demandes spécifiques des membres (code d'accès pour le site Internet, déclaration de créance...), l'objet des appels et des mails porte fréquemment sur :

- les demandes d'information sur le métier & formations y donnant accès ;
- les demandes de stage, demandes de diffusion d'informations dont les offres d'emploi ;
- les demandes d'inscription aux formations ;
- les demandes de renseignements relatives aux subsides ou diverses aides des autorités communales et régionales en matière de primes vertes, d'audit environnemental et bien sûr sur les primes à l'engagement d'éco-conseiller.

### 3.6 *Présentation et représentation de l'Association*

Des membres du conseil d'administration ont été chargés de présenter l'association et ses objectifs auprès des instituts de formation :

- L'Institut Eco-conseil, Namur, le 7 mars 2008 (18<sup>e</sup> promotion)
- L'IGEAT, ULB, le 24 avril 2008
- L'IAP, Charleroi, le 28 octobre 2008

Comme tous les ans, l'ABECE a été officiellement représentée dans les jurys d'évaluation des stagiaires éco-conseillers de l'Institut Eco-conseil. Le référentiel métier est également envoyé aux membres des jurys comme outil de « référence » dans leur prise de décision.

### 3.7 *Jury de sélection lors d'engagement d'éco-conseiller/conseiller en environnement*

L'Office National de l'Enfance a sollicité l'ABECE pour faire partie du jury de sélection pour l'engagement d'un éco-conseiller. Cécile Alphonse y a représenté l'ABECE. Cette procédure s'est déroulée en plusieurs phases : une phase « interne » avec une interview suivie d'une phase externe avec examen écrit de pré-sélection et interviews.

### 3.8 *Articles parus dans la presse*

- Le « **Références** » de la 18<sup>e</sup> semaine de 2008 faisait la part belle au métier d'éco-conseiller / conseiller en environnement. Une page complète lui était réservée... interview de notre Présidente, présentation de notre association... et un entretien avec le Bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode qui vantait les mérites de ses deux éco-conseillères, par ailleurs membres de l'ABECE. « Références » est encarté dans Le Soir, Le Vif/l'Express, Trends Tendances et L'Echo. L'article est toujours visible sur [www.references.be/art35276](http://www.references.be/art35276)
- Notre métier a aussi suscité l'intérêt de l'équipe de « **Plus Magazine** ». Dans un article, Delphes Dubray y explique sa reconversion professionnelle et son expérience du métier d'éco-conseillère. L'article devrait être publié dans le numéro de janvier 2009.
- Quatre membres du Conseil d'Administration (C. Alphonse, M. Cotton, M. Mulders et B. Wiaux) de l'ABECE ont été interviewés sur leur activité professionnelle par le magazine **Symbioses** n° 78 « Comment éco-gérer ? ».

### 3.9 *Brochure du Service d'Information sur les Etudes et les Professions*

Le SIEP (Service d'Information sur les Etudes et les Professions) a réalisé en 2008 une publication sur les métiers liés aux Energies renouvelables dans la Collection Formation & Métiers. Une interview de notre Présidente y présente le métier et notre association.

## **4 Echanges d'information et d'expériences entre les membres**

### **4.1 Animation du réseau – communication et appel aux membres**

Aussi souvent que le justifie l'actualité, des communications spécifiques sont adressées aux membres dont l'objectif est non seulement de les informer de l'évolution d'un dossier et des interventions de l'ABECE, mais aussi de susciter leurs réactions, de faire part de leur vécu dans leur administration, des problèmes qu'ils rencontrent afin de pouvoir au mieux défendre le métier et les éco-conseillers en commune.

La volonté de l'Association est en effet réellement de dynamiser le réseau et de susciter de plus en plus d'échanges d'informations et d'expériences entre les membres. En 2008, le Conseil d'Administration a sollicité ses membres à plusieurs reprises :

- Début 2008, pour remise d'un avis à l'Office Wallons des Déchets concernant le document : « Méthodologie générale pour la mise en œuvre de plans communaux de prévention des déchets ménagers et assimilés ».
- Fin 2008, un appel a été lancé aux membres intéressés par la participation de l'ABECE à la «Plate-forme pour l'avenir de la Région Bruxelloise».

Bien sûr, le réseau est activé par d'autres outils tels que le Télex, le Télex Rapide, le site Internet, les formations continuées, les séminaires, les visites d'entreprises, les tables-rondes, les groupes de travail, les locales... qui sont tous développés dans la suite du rapport.

Les moments d'échanges plus informels sont également privilégiés et l'Association soutient les initiatives allant dans ce sens.

### **4.2 Le Télex**

Depuis fin 2007 et durant l'année 2008, le comité de rédaction du Télex a réuni Cécile Alphonse (édito), Delphes Dubray (revue de presse), Catherine Hauregard (chroniques du gouvernement wallon), Véronique Naisse (chroniques du gouvernement bruxellois) et Pierrette Meyer (rubriques diverses). La coordination de rédaction, la mise en page du bimestriel, ainsi que son impression et son envoi ont été assurés par Pierrette Meyer, éco-conseillère de l'ABECE. Cette année, le bimestriel a pu tenir son rythme de croisière et quatre numéros ont pu être édités : du n°96 au n°99. Un bémol cependant, le cinquième et dernier numéro de l'année (n°100) consacré à l'annuaire des membres n'a pu être diffusé. Le précieux document devrait voir le jour tout prochainement.

Le Télex ne peut vivre que grâce à la collaboration et à l'apport concret des membres. Un appel en ce sens est régulièrement lancé et manifestement entendu. Quelques articles de fond ont été envoyés par des membres désireux de partager leur expérience : Michèle Mulders, past-présidente de l'ABECE, Marie-Hélène Steurs de l'AC d'Anderlecht, Véronique Gontier de l'AC de Courcelles et Muriel Magin de l'AC de Philippeville ont accepté de partager leurs expériences.

### **4.3 Le Télex Rapide**

Depuis quelques années, une version électronique du Télex, reprenant l'agenda et quelques infos rapides, est envoyée aux membres. En 2007, le Télex Rapide est devenu bimensuel, voire plus fréquent encore en fonction des nécessités. En 2008, le Télex Rapide est paru à vingt reprises.



Sur base de l'analyse des motivations des membres mais aussi des multiples demandes adressées à la permanence, il est apparu que les membres (ou membres potentiels) étaient désireux de trouver des offres d'emploi spécifiques au métier d'éco-conseiller / conseiller en environnement. C'est ainsi qu'est venue l'idée de développer la rubrique « Offres d'emploi » sur le site Internet relayée de façon synthétique dans le Téléx Rapide. En 2008, 71 annonces ont été ainsi diffusées auprès des membres de l'ABECE.

Deux rubriques supplémentaires créées en 2007, sont devenues récurrentes en 2008, il s'agit de : « Activités de l'ABECE » et « Toute dernière minute ». La première permet au travers d'un bref éditto de donner régulièrement et rapidement des nouvelles de l'association (annonce d'activités, décision du CA, communications spécifiques..). La deuxième est ouverte aux appels de membre, recherche de service, de collaboration d'associations partenaires... Cette dernière rubrique permet un appel direct de membre à membre.

#### 4.4 Site WEB

Dans son souci de développer la reconnaissance de l'Association, l'équipe avait apporté ces dernières années un soin tout particulier au site Internet [www.abece.be](http://www.abece.be). Malheureusement, les mouvements dans le personnel n'ont pas permis en 2008 de maintenir une gestion du site avec des mises à jour régulières, voire quotidiennes comme c'était le cas en 2007.

Néanmoins grâce au travail bénévole de quelques membres, le site a pu continuer à exister et à diffuser les activités de l'association, les informations importantes et les offres d'emploi (dans la partie membre). Ce travail a été essentiellement réalisé par Jonas Moerman, éco-conseiller au Réseau Eco-consommation. C'est lui aussi qui assume le rôle d'Help desk et de formateur pour l'équipe.

Soucieux de ne pas limiter les échanges d'information entre membres mais bien de s'ouvrir au maximum vers l'extérieur, un forum « tout public » a été ouvert début avril 2007. Soumis à de trop nombreux « spams », le forum, géré par Samantha Straet, éco-conseillère de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Namur, a dû être arrêté en fin d'année. Des solutions sont recherchées pour remédier au problème.

L'espace « Membres » a bénéficié de cette amélioration générale. Pour répondre aux attentes de ses membres, l'association a créé dès 2007 une rubrique « offres d'emploi » dont le succès se confirme pour 2008. Le marché de l'emploi est très ouvert dans les domaines de compétences des éco-conseillers /conseillers en environnement. Durant 2008, l'ABECE a publié de nombreuses offres d'emplois, grâce à la collaboration de Nicolas De Beurme, ADL à Anhée. Par ailleurs, les administrations communales sollicitent régulièrement l'ABECE pour que leurs offres d'emploi soient mises en ligne sur le site.

L'intérêt que suscite le site reste important. Les statistiques en témoignent...

Mois	Totaux journaliers		Totaux mensuels		
	Pages	Visites	Visiteurs	Visites	Pages
<a href="#">janv-08</a>	381	128	3258	3965	11824
<a href="#">févr-08</a>	318	117	2909	3282	8903
<a href="#">mars-08</a>	337	127	3406	3960	10475
<a href="#">avr-08</a>	329	155	3347	4651	9871
<a href="#">mai-08</a>	346	153	3243	4772	10755
<a href="#">juin-08</a>	327	134	2890	4038	9822
<a href="#">juil-08</a>	342	118	2233	3663	10615
<a href="#">août-08</a>	293	103	2021	3196	9110

<a href="#">sept-08</a>	326	107	2340	3215	9792
<a href="#">oct-08</a>	356	126	2462	3916	11065
<a href="#">nov-08</a>	389	128	2616	3853	11671
<a href="#">déc-08</a>	464	124	2204	3845	14402
moyennes 2006	250	100	2000	3000	
<b>moyennes 2007</b>	<b>333</b>	<b>148,75</b>	<b>2907</b>	<b>4342,75</b>	<b>9753,75</b>
Evolution 2007-2006	+ 33%	+ 49%	+ 45%	+ 45%	
<b>moyennes 2008</b>	<b>351</b>	<b>127</b>	<b>2744</b>	<b>3863</b>	<b>10692</b>
Evolution 2008-2007 (%)	+ 5%	- 15%	- 6%	- 11%	+ 10%

La fréquentation du site reste relativement stable, avec une légère diminution du nombre mensuel de visites (-11%) et de visiteurs (-6%) mais une augmentation de pages vues par visite (+23%).

#### 4.5 Séminaires

- 2007 avait vu naître quatre projets de séminaire qui auraient dû se concrétiser en 2008 : « Commerce équitable », « Multiculturalité », « AL21 » et « Coût-vérité ». Des contacts ont été pris dans ce sens. Pour des raisons diverses, mais essentiellement par manque de moyens financiers, il n'a pas été possible d'aller plus loin en 2008.
- Par ailleurs, en août 2008, l'ABECE a répondu à un appel d'offre de CePeFEDD sur le thème «Tourisme durable» à l'intention de mandataires et d'agents de la fonction publique en Région Wallonne. Il y était question d'organiser 18 journées en vue de former environ 120 personnes réparties dans 6 groupes maximum de 10 à 20 personnes, aux différents contenus repris dans l'appel. Les administrateurs ont remis une offre qui n'a malheureusement pas été retenue, l'ABECE ayant été placée en 2e position.

#### 4.6 Formations continuées

Suite au succès du cycle « Relais Energie » organisé en 2006, l'ABECE a pu organiser, grâce au soutien du Ministre wallon de l'Energie, un nouveau cycle de 5 jours de formation intitulé « Relais Energie 2 ». Destinées prioritairement aux éco-conseillers / conseillers en environnement, ces formations étaient également accessibles aux fonctionnaires publics ou à tout autre professionnel. Le principe de base de cette formation était de proposer des modules de formation thématiques d'une journée. L'accent a été mis sur la précision et la qualité de l'information donnée mais également sur la disponibilité des intervenants et leur capacité à répondre aux questions des participants selon leur contexte spécifique. Des exemples et des visites de terrain ont été proposés afin de rendre les modules les plus concrets possibles. Les visites ont donné l'occasion aux participants de rencontrer des porteurs de projets, des gestionnaires d'installations, des utilisateurs ou encore des décideurs confrontés à la thématique du jour. Une des finalités étant de permettre aux participants de rencontrer des personnes ressources en Région wallonne par rapport à la thématique abordée mais également de leur permettre des échanges.



La formation s'est déroulée du 17 octobre au 8 décembre 2008 :

- ∞ Module 1 : Outils, aides et guichets Energie, le 25 septembre à Liège
- ∞ Module 2 : Panneaux solaires photovoltaïques, le 17 octobre à Haut-Ittre
- ∞ Module 3 : Performance Energétique des Bâtiments, le 26 novembre à Villers-le-Bouillet
- ∞ Module 4 : Libéralisation des Marchés de l'Energie, le 17 novembre à Bon-Secours
- ∞ Module 5 : Filière Bois-Energie, le 8 décembre à Chimay



Sur un total de 102 personnes inscrites à la formation, 80 y ont effectivement participé. Cela représente 80% de participation. Un tiers des participants étaient des éco-conseillers/conseillers en environnement, public-cible prioritaire. Le profil des autres participants était varié : service public, (commune, région), secteur privé (bureau d'étude, consultance), employé, cadre et indépendant.

Au vu de l'intérêt des participants, et en tenant compte des évaluations qu'ils ont fait de la formation, une demande de financement afin de proposer une formation « Relais Energie 3 » pour l'année 2009 sera introduite.



#### **4.7 Table-ronde sur la mise en place des Agendas 21 locaux**

Le séminaire « AL21 » n'ayant pu voir le jour faute de soutien spécifique de la part du Ministre Wallon de l'Environnement mais vu les sollicitations régulières des membres à ce sujet, l'ABECE a décidé d'organiser une table-ronde sur la mise en place des Agendas 21 locaux le 2 décembre à l'Hôtel de Ville de Mons. Soucieux de voir les membres s'approprier les projets, le Conseil d'Administration de l'ABECE a souhaité confier l'organisation bénévole de cette table-ronde à deux jeunes membres de l'association, Damien Hubert (Agent Développement Durable à la ville de Mons) et Manuel Mengoni (Factor X asbl).

Le but de cette table-ronde était de faire une brève présentation théorique des enjeux de l'Agenda local 21, de mettre les acteurs de terrain autour de la table afin de permettre à ceux-ci de s'exprimer par rapport à leurs attentes, leurs craintes, leurs idées et questions à propos de la mise en place de l'Agenda local 21.

Une quarantaine d'éco-conseillers et de conseillers en environnement ont répondu présent à l'appel de l'ABECE dont une majorité travaillant en commune. Le monde associatif et le secteur privé ainsi que le service public étaient également représentés.

Après un mot d'introduction de la Présidente de l'ABECE, Marlène Moreau, Conseillère à l'UVCW a défini l'AL21 et ses objectifs et a proposé la mise en pratique d'une méthodologie à appliquer pour sa mise en œuvre. Les exposés se sont poursuivis par les présentations concrètes de mise en œuvre d'un AL21 :

- À Ottignies-Louvain-la-Neuve par Monsieur Jean-Luc Roland, Bourgmestre ;
- À Mons par Monsieur Damien Hubert, Agent Développement Durable.

L'ensemble des orateurs rejoint par Monsieur Manuel Mengoni a ensuite répondu aux nombreuses questions de l'assemblée. Ce débat riche et constructif était animé par Monsieur Michaël Cotton. Cet après-midi d'échanges a sans nul doute démontré la nécessité de créer un espace de dialogue entre les différents acteurs de l'Agenda local 21. L'échange d'expériences et de méthodologie étant fondamental pour un fonctionnement optimal.

## 4.8 Visites d'entreprises

L'environnement est un secteur en continuelle évolution. Pour se tenir informé, le professionnel de l'environnement dispose de différents moyens. Un des plus efficaces consiste à se rendre régulièrement sur le terrain, dans les entreprises de pointe en matière de technologie propres, de gestion environnementale ou de tri sélectif. Ces visites d'entreprises et de sites sont également l'occasion d'échanges entre professionnels de l'environnement et du secteur concerné.

Trois visites d'entreprises ont été organisées en 2008

### 4.8.1 Visite de Geocycle à Feluy le 2 juin



La société Geocycle (Holcim Belgique) située dans la Z.I. de Feluy (Seneffe) oeuvre dans le prétraitement et la valorisation des déchets industriels en cimenteries comme combustibles et/ou matières premières de substitution. Dans le cadre de son permis d'environnement, la société dispose d'un comité d'accompagnement qui réunit 3X/an responsables de la société, riverains et administrations. Les responsables de Geocycle participent aussi à la Commission Sécurité-Environnement du Zoning de Feluy, organe de dialogue entre les industriels, riverains et administrations.

Une dizaine de nos membres ont participé à la visite et ont été accueillis par Eric Waeyenbergh, Responsable Légal et Environnement chez Geocycle. L'après-midi a débuté par la projection d'un film présentant les différents types de combustibles alternatifs produits par la société. Ensuite, les participants ont pu faire part au représentant de Geocycle de toutes leurs remarques et interrogations, lesquelles ont reçu une réponse franche de la part de M. Waeyenbergh. Ce dernier est bien conscient

de la sensibilité que suscitent les activités d'une société comme Geocycle, mais également des réalités liées aux déchets dangereux qui doivent bien trouver une destination acceptable une fois générés.

Une visite complète de l'entreprise s'en est suivie. La journée s'est terminée par un « débat sans tabous » où les questions et les aspects les plus sensibles ont été abordés : relations avec les riverains, transport et traçabilité des déchets, stockages, rentabilité et flux financiers, sécurité, réglementations européennes et cheminement des déchets hors frontières, etc. Cécile Alphonse, éco-conseillère pour la Commune de Seneffe, était présente et a pu apporter l'éclairage « communal » quant à la présence de cette société sur le territoire de Seneffe et les relations avec les riverains.



#### 4.8.2 Visite du Port autonome et de la Station d'Épuration Nord de la Région bruxelloise, le 16 septembre

L'ABECE a organisé une visite des installations portuaires et de la station d'épuration Nord de la Région bruxelloise. Une dizaine de membres y ont participé. Première étape : le Port de Bruxelles. Monsieur Nico Raemdonck, Assistant environnementaliste et conseiller en prévention, a présenté de façon générale le Port... entreprise publique dans un environnement spécifique (le port de Bruxelles est à la fois le port intérieur d'une grande métropole, mais également un port maritime). Une visite des bâtiments administratifs et techniques a ensuite permis d'apprécier les mesures mises en œuvre pour un développement durable au sein même de l'institution : tri des déchets, mesures de prévention, mobilité du personnel sur le site.



Grâce à la vedette du port « Bruocsella », une visite des installations portuaires a permis de découvrir le domaine portuaire de 74 ha et 14 km de voie d'eau, regroupant 350 entreprises et générant 13.000 emplois.



En tant qu'entreprise publique, le port, vaste domaine industriel au cœur de la ville, doit être en mesure d'assurer une sécurité maximale. Une multiplicité de facteurs (diversité et nombre des entreprises installées dans le domaine portuaire, la multimodalité du transport, la variété des terminaux etc.) sont susceptibles d'influencer l'aspect « risque » et ont amené le Port à concevoir des PIU (Plans Internes d'Urgence) performants et d'implémenter un « total risk management » au sein des infrastructures portuaires. Cet outil a été abondamment illustré lors

de cette visite de terrain et a suscité de nombreux échanges intéressants.

Après une « collation-sandwich » préparée par une entreprise bruxelloise d'économie sociale (Cannelle), la journée s'est poursuivie par la visite de la station d'épuration Nord située le long du Canal de Willebroek, en compagnie de Monsieur Opdebeeck (Aquaris).

#### 4.8.3 Visite du centre de gestion des déchets Shanks à Seraing le 16 décembre

La 3<sup>e</sup> visite d'entreprise de l'année, organisée par Bénédicte Maréchal (éco-conseillère à Walhain et Jodoigne - membre de l'association), était centrée sur le traitement des boues de curage. La société Shanks (fournisseur de services dans le domaine des déchets industriels et ménagers, du nettoyage industriel et du nettoyage urbain) était tout indiquée. Un groupe d'une quinzaine de personnes composé d'éco-conseillers et d'échevins de l'environnement y a participé. Au programme : visite du site de stockage et de transit des boues et terres polluées de l'entreprise à Seraing et ensuite, départ pour la maison des terrils à Saint-Nicolas. Là, Monsieur Cowez, responsable de la filière dépollution des terres et réhabilitation nous a présenté un exposé sur les boues d'avaloir et des terres polluées, de la collecte au traitement de celles-ci en passant par leur transport. Les questions-réponses qui ont suivi ont permis à tout un chacun de repartir avec les idées claires sur ses propres préoccupations.



En début d'après-midi, Philippe Hermand, facilitateur bio-méthanisation, a expliqué les possibilités de reprise des boues de curage dans des installations de biométhanisation. Cet exposé fut également l'occasion de développer plus largement les diverses possibilités de la biométhanisation. Enfin, une visite guidée historique et scientifique d'un terril avec un guide nature passionné a clôturé la journée.

## 4.9 Echanges informels – journée conviviale

Les journées conviviales sont un moyen de renforcer la cohésion entre membres mais les échanges informels ne sont pas non plus à négliger... sans compter que ces journées peuvent mêler l'utile à l'agréable. Certaines visites organisées dans le cadre de ces moments conviviaux valent largement une visite d'entreprise...

### 4.9.1 Marathon « Ekiden » à Namur le 15 juin

A l'initiative de Frédéric Lombart, l'ABECE a participé au Marathon-relais « Ekiden » à Namur. Courir sous les couleurs de l'ABECE, une façon de plus de faire connaître le métier mais aussi de resserrer les liens entre membres. Six éco-conseillers, à savoir Emilie Verkaeren, Frédéric Lombart, Gilles Delfosse, Stéphan Poncelet, Damien Lambotte et Aurélie Cuvelier, ont accepté de courir ce relais et de bouger ainsi pour le développement durable. Ils portaient un tee-shirt arborant le logo de l'ABECE. Quelques membres étaient venus les supporter, bannière de l'ABECE en prime afin de donner un peu plus de visibilité à l'association.



### 4.9.2 Journée familiale « Nature pour tous » à Hologne-sur-Geer le 27 juillet



C'est sous un soleil radieux que s'est tenu le rendez-vous annuel des membres de l'ABECE, qui a réuni vingt-cinq personnes. Cette rencontre s'est déroulée dans le cadre d'une journée familiale « Nature pour tous » organisée à l'initiative de François Beckers, éco-conseiller chez Natagora et membre de notre association.

Les membres de l'ABECE et leur famille ont été chaleureusement accueillis par l'équipe des jeunes animateurs nature de Natagora emmenée par Eric Dubois, tous engagés dans le projet « nature pour tous », qui vise à ouvrir aux personnes handicapées

(handicap physique, mental et sensoriel) ou socialement défavorisées l'accès aux balades nature et à la gestion des sites naturels. La matinée a été consacrée à la visite de « Hesbayefrost », spécialisée dans le conditionnement de légumes surgelés.

Durant cette activité « réservée aux grands », des « animations nature » étaient organisées par Natagora à l'intention des plus jeunes et à midi, un barbecue ! Une belle occasion pour les membres de l'ABECE de partager le verre de l'amitié, de discuter avec les responsables de Natagora et de découvrir les chaises adaptées aux personnes à mobilité réduite, utilisées lors des activités « nature ».

L'après-midi, un premier groupe partait visiter le moulin du Geer, avant de parcourir les bassins. Moulin qu'un architecte passionné a restauré... Visite des plus intéressantes, et ce, tant en termes

patrimonial, architectural, environnemental et d'énergie... Le propriétaire a remis la roue en activité et produit de l'électricité. Il prévoit de remettre une deuxième roue en fonction et souhaite dans une annexe créer un gîte pour personnes à mobilité réduite. Développement durable sur toute la ligne !



Cependant qu'un second prenait les chemins des bassins de décantation de la sucrerie, en compagnie de trois jeunes animateurs nature de Natagora. L'occasion de découvrir l'avifaune et la flore de ces milieux si particuliers issus de l'activité humaine. Ce fut également l'opportunité de s'entretenir avec une génération de jeunes passionnés par la nature et qui s'investissent concrètement dans un projet qui « rend la nature accessible à tous ».



## 4.10 Les « locales »

### 4.10.1 Locale du Brabant wallon

L'Association des Eco-conseillers du Brabant wallon (AECBW) s'est réunie à plusieurs reprises cette année afin de discuter surtout de la mise en application des nouvelles directives en matière de coût vérité. De nombreux échanges par mail ont permis de diffuser les données propres à chaque commune et ainsi se faire une meilleure idée de la manière dont les changements allaient être intégrés dans les communes.



Différentes expériences de collectes de déchets verts existent dans le Brabant wallon: à la demande, sur base de critère, pour l'ensemble de la population, dans des sacs biodégradables, dans d'autres contenant rendus à la personne, par des entreprises privées, par les ouvriers communaux... Ces données échangées sont utiles afin de planifier des scénarios nouveaux et adaptés à la réalité du terrain. C'est aussi le cas la pour la problématique de gestion des boues de curage et pour les collectes d'encombrants... Dans ce cadre, certains éco-conseillers ont été impliqués dans des démarches pour créer une ressourcerie dans le centre de la Province.

2008 a vu également l'engagement de plusieurs conseillers en énergie. La liste des personnes ressources des communes (éco-conseillers, conseillers énergie) a été mise à jour. Pour 2009, le thème des délinquances environnementales et la manière dont les communes vont mettre en pratique le nouveau décret ont été évoqués comme prochain thème de réunion. Avec comme réflexion, un éco-conseiller peut-il être agent constatateur sans nuire au travail de médiation et de concertation pour la résolution des problèmes ?

### 4.10.2 Locale de Bruxelles

La locale bruxelloise ne s'est pas réunie officiellement en 2008, les éco-conseillers / conseillers en environnement ont toutefois eu l'opportunité de se rencontrer régulièrement à lors des ateliers de soutien méthodologique organisés par l'AVCB et la FGF dans le cadre de Agenda Iris 21.

Au cours de l'année, plusieurs projets de plans régionaux ont été soumis à enquête publique (plan pluie, plan d'urgence en cas de pics de pollution, plan déchets, plan bruit). Certains échanges de point de vue ou d'avis entre éco-conseillers / conseillers en environnement ont eu lieu à ces occasions.

Pour 2009, la locale projette d'organiser de groupes de travail pour discuter de propositions qui pourraient être faites à la Région en vue d'améliorer des outils tels que l'Agenda Iris 21 et le label Entreprise éco-dynamique.

### 4.10.3 Locale liégeoise

La locale liégeoise n'a pas eu l'occasion d'organiser des activités en 2008. Par contre, quelques uns de ses "membres" ont pris l'initiative d'échanger quelques idées de manière informelle lors de diverses formations organisées par le Service Public de Wallonie, l'Union des Villes et Communes de Wallonie, etc. sur diverses thématiques liées à l'environnement, à l'aménagement du territoire ou à la mobilité.

Dans les prochaines semaines et prochains mois, il a été convenu entre les quelques éco-conseillers et conseillers en environnement concernés de se réunir autour de la thématique de l'Agenda 21 local et des missions dévolues au conseiller en environnement par rapport aux dispositions du décret "Participation du Public".

#### **4.11 Les groupes de travail :**

- GT « énergie » : Frédéric Lombart et Sylvie De Praetere ont accepté de piloter ce groupe de travail. Delphes Dubray en sera l'administrateur relais. Les membres du GT ont été informés de la relance du groupe de travail. Un appel aux membres intéressés à rejoindre le groupe a été lancé via le Télex Rapide.

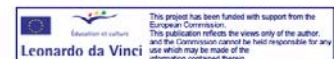
## 5 Projet Leonardo

L'année 2008 a clôturé le projet Leonardo « Eco Stands For » démarré en octobre 2004 et qui devait initialement se terminer fin 2007. Pour rappel, il est financé par la Commission Européenne et réunit 17 partenaires de 8 pays membres de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, France, Hongrie, Italie, Slovaquie et Tchéquie. Il s'agit d'un projet de développement de normes de qualité pour le métier d'éco-conseiller en Europe.

Ce projet est composé de **4 parties** :

- Une analyse de la situation de l'éco-conseil dans les différents pays partenaires.
- Une étude sur l'équilibre des genres dans le métier d'éco-conseiller,
- Le développement de standards de qualité sous la forme d'un « manuel » de l'éco-conseil ;
- L'élaboration de modules de formation pour éco-conseillers. Cette dernière étape passera par la formation des éco-conseillers et le développement de modules de formations à distance (E-learning)

Tous les documents relatifs au projet sont consultables sur le site :  
<http://www.ecostands.org>



Les derniers documents publiés en 2008 sont :

- Le curriculum de la formation européenne d'éco-conseillers
- Le curriculum de la formation de formateur
- Le manuel du formateur

L'ABECE fait remarquer que le curriculum de formation retenu au niveau européen est d'une exigence inférieure par rapport aux critères de formation d'éco-conseillers utilisés en Belgique et en France.



## 6 Relations internationales

L'ABECE est membre d'Eco-Conseil Europe ([www.ecocounselling-europe.org](http://www.ecocounselling-europe.org)) depuis 1991. Huit associations sont membres d'Eco-Conseil Europe, à savoir les associations professionnelles de l'Autriche, la Belgique, la République Tchèque, la France, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie et le Grand-Duché du Luxembourg. Quinze autres pays sont des partenaires observateurs. Marcel Van Meesche, vice-président de l'ABECE, est également vice-président d'Eco-Conseil Europe.

L'AG d'Eco-Conseil Europe s'est déroulée le 14 et 15 novembre 2008 à Bratislava en Slovaquie. L'ABECE y était représentée par Marcel Van Meesche. Les discussions ont principalement porté sur :

- L'étude des différentes possibilités de demandes de financement, en ce compris la recherche d'un financement de 20.000 à 30.000 Euros pour les activités de base d'Eco-Conseil Europe durant la période 2010 dans le cadre du subside aux ONG de la DG Environnement (Europe), ce subside est ouvert aux ONG environnementales qui couvrent au moins 7 ou 8 pays européens.
- La possibilité de soumission d'un projet européen de labellisation des éco-conseillers (à l'instar de la démarche allemande).



## **7 Partenariat – collaboration**

### **7.1 *Office Wallon des Déchets***

L'ABECE a été sollicitée par l'Office Wallon des Déchets pour remettre un avis sur le projet de brochure : « Méthodologie générale pour la mise en œuvre de plans communaux de prévention des déchets ménagers et assimilés ». Une plateforme d'experts en prévention, à laquelle l'ABECE a été conviée, s'est réunie le 7 mars 2008. A cette occasion, les avis recueillis auprès de quelques membres de l'Association (une certaine confidentialité ayant été demandée) ont été communiqués et ont reçu une écoute attentive. L'ABECE était représentée par Michaël Cotton et Pierrette Meyer.

### **7.2 *Les Amis de la Terre***

A la demande des Amis de la Terre Belgique, l'ABECE a participé à une réunion préalable pour mener une réflexion sous forme d'ateliers, dans le cadre de la formation continue des éco-conseillers sur la « simplicité volontaire ».

### **7.3 *Maison de l'Urbanisme du Brabant Wallon***

L'ABECE participe au Conseil d'orientation de la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon. Ce conseil est composé de représentant politiques et de représentants d'associations représentatives (ordre des architectes, NATAGORA, ABECE, agriculteurs,...). Grâce aux échanges et à la concertation entre chacun, la maison de l'urbanisme confirme ses missions et son programme d'activité: midis de l'urbanisme, création d'un réseau des conseillers en aménagement du territoire et urbanisme du Brabant wallon, journées à thème, publication de la revue "Espace Vie", lien "urbanisme" et "culture", intégration de l'Energie dans le CWATUPE et prise en compte des nouveaux conseillers énergie des communes... L'ABECE est représentée par Bénédicte Maréchal, éco-conseillère pour les communes de Jodoigne et Walhain. Elle participe à 2 ou 3 réunions par an.

Association Belge des Eco-conseillers et Conseillers en Environnement

A.B.E.C.E. asbl

Rue Van Elewyck 35 à 1050 Bruxelles  
Tél. 0498/80 77 42

E-mail : [secretariat@abece.be](mailto:secretariat@abece.be)

Site WEB : [www.abece.be](http://www.abece.be)

CB Triodos: 523-0801926-05

**Antenne wallonne**

Rue des Viaducs 216 à 7020 Nimy